

PSE... Alors on le signe ?



Notre site: <http://ugict-rt.reference-syndicale.fr>
Nous écrire: Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com

Les négociations sont quasi-terminées, la direction a demandé aux CHSCT et au CE de remettre leurs avis motivés et l'accord sera proposé aux organisations syndicales pour signature.

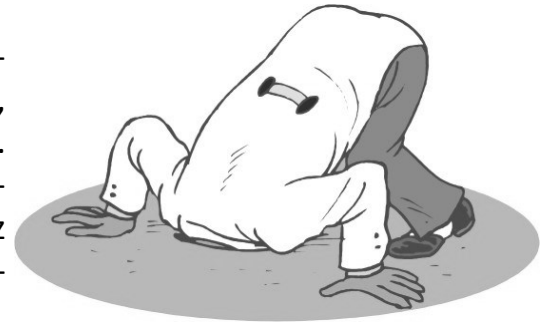
Comme lors du précédent PSE, la majorité des CHSCT a voté contre ce nouveau PSE.

Les conséquences, sur les conditions de travail et principalement sur la charge de travail pour ceux qui resteront, sont très mal estimées.

Chaque service devra, à nouveau, se réorganiser pour tenter de résoudre les multiples perturbations engendrées par ce 2ème PSE.



Le CE doit se prononcer lui sur les impacts qui toucheront directement nos activités: recherches, projets, essais, ventes, après vente, etc... Sur ces points aussi les conséquences de la disparition de services complets (par exemple chez GTS) sont sous estimées, voir passées sous silence.



Le suivi du PSE1, après plus d'un an, montre que seuls 30% des DVE ont véritablement commencé à stabiliser leur projet (CDI, création d'entreprise) les autres restant dans une plus grande incertitude.

Les conditions en cas de départ de l'entreprise sont le principal sujet de conversation.

Mais est-il le plus important?

Si l'on compare les conditions du PSE avec ou sans signature, l'écart le plus significatif concerne les DVR/DVPR.

La direction fixe ces conditions au départ des négociations, et permet ainsi à certains de se satisfaire de quelques euros et quelques jours grappillés ici et là. Bien maigre consolation par rapport aux postes supprimés et aux conséquences dans tous les services.

A ces conditions, l'entreprise a ajouté du chantage portant sur:

- L'annulation de la suppression de postes chez GTS
- L'embauche de 50 AR dans les diverses usines
- Un engagement sans fondation (ni budget et ni délai) sur l'avenir du site de Lyon
- Menace de toucher tous les établissements RT SAS en France

La direction seule porte la responsabilité des limites, du contenu et des conditions du PSE. (voir tract CGT du 4 Aout 2015)

Notre expert Secafi a fait une proposition constructive et très étayée, mais que la direction refuse d'entendre car elle veut passer en force de toute façon, quel que soit l'impact sur les salariés, la satisfaction client, et donc le business Renault Trucks à long terme.



Ces conditions ne sont pas dissociables du PSE. Autrement dit lorsqu'on signe le PSE, cela veut dire que l'on accepte son entièreté:

- Les conditions de départ, qui correspondent peu ou prou à ce qui se pratique en pareil cas avec l'aval du Medef...

Mais également:

- La dégradation des conditions de travail pour ceux qui restent, malgré les avis négatifs de tous les CHSCT,
- L'impact sur la capacité de l'ensemble des services du site de Lyon à traiter de nouveaux projets et ceci malgré l'avis négatif émis par le CE,
- De valider le chantage comme argument de négociation,
- De servir sur un plateau une excuse à la DIRECCTE pour valider le PSE sous couvert d'acceptation par les OS

Une autre question se pose: une organisation syndicale doit elle céder au nom des salariés, à ce qui est en réalité un véritable chantage à l'emploi?

Que vaudront les négociations futures et les droits de salariés si nous ne mettons pas fin à cette pratique en la refusant ensemble?

Nous savons, et l'exemple du premier PSE l'a montré, qu'elle ouvre la porte à la mise en place d'autres PSE (Le PSE 3 dès le PSE 2 signé ?) et au démantèlement rapide de Renault Trucks s'opposant par la même à la sauvegarde affichée de l'emploi .

L'exemple en France d'entreprises qui cèdent à cette pression est dramatique (voir Bosch à Vénissieux, Continental, etc...)

Pour la CGT, il était important de poursuivre le mouvement initialisé par l'ensemble des OS et soutenu par la majorité des salariés, pour amener l'entreprise à s'engager sur **zéro licenciement sec** ainsi que sur des financements spécifiques afin de maintenir toutes les activités du site de Lyon.

Aujourd'hui, selon le dernier décompte de la direction, il y aurait encore une trentaine de licenciements contraints et ceci ne semble pas l'émouvoir, pas plus que la DIRECCTE d'ailleurs.

Deux syndicats majoritaires ensemble sur le site de Lyon, la CFE-CGC et la CFDT, ont répondu négativement à notre appel et n'ont pas souhaité poursuivre la dynamique des actions engagées pour maintenir une certaine pression sur la direction et les pouvoirs publics. **Nous ne pouvons que le regretter.**

Pour la CGT, comme annoncé dans nos précédents tracts, il est important de rencontrer un maximum de salariés et de connaître l'avis de tous, touchés ou pas par ce PSE, pour réfléchir aux moyens d'actions à employer pour infléchir la politique destructrice de Volvo.

Vos remarques, commentaires, avis sur les conséquences qu'aura l'application de ce PSE sur votre service, votre travail:

Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com



REJOIGNEZ L'UGICT La CGT des ingénieurs, cadres et techniciens